

L'avenir est affaire de Prévoyance

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **L'UNMI dresse un bilan positif de l'activité de gestion de l'ACS (Aide au paiement de la Complémentaire Santé) et se positionnera lors du renouvellement du dispositif.**

L'UNMI est assureur de la solution Proxime Santé, une des 11 offres retenues par les pouvoirs publics dans le cadre de l'appel à concurrence organisé fin 2014.

Plus de deux ans après l'entrée en vigueur du dispositif, en juillet 2015, l'UNMI dresse un bilan positif de l'activité.

Au 1er janvier 2017, 44 mutuelles avaient rejoint le dispositif Proxima Santé, avec 87 000 assurés. C'est, au total, plus de 134 500 personnes qui ont été couvertes depuis l'origine.

L'équilibre technique est resté assuré grâce notamment à une tarification au plus juste qui, conformément aux engagements de l'UNMI, ne subira aucune augmentation durant les 3 années du dispositif.

Dans un souci d'amélioration continue du service aux mutuelles et aux adhérents, l'UNMI a remis en compétition la gestion des prestations du dispositif, désormais confiée, depuis mars 2017, à APRIA R.S.A\*.

A l'issue d'un processus rigoureux de sélection, l'UNMI a retenu la solution d'APRIA R.S.A., organisme dédié aux métiers de la santé, qui propose des services de gestion déléguée aux acteurs de l'assurance (assureurs, mutuelles, institutions de prévoyance, opérateurs de gestion).

Cette solution offre, outre une amélioration de la qualité de service, des fonctionnalités nouvelles pour les assurés et les mutuelles : elle permet ainsi aux mutuelles, via un extranet dédié, de consulter la situation de leur portefeuille et l'ensemble des prestations versées. Les assurés pourront également prochainement consulter leur contrat et les prestations afférentes.



L'avenir est affaire de Prévoyance

*« La migration sur le nouveau système a été réalisée avec succès le week-end du 11 mars, grâce à la collaboration efficace des mutuelles et à la mobilisation des équipes de l'UNMI et d'APRIA. Je tiens, ici, à les en remercier. »* affirme Loredana Maïer, directrice générale de l'UNMI.

Les pouvoirs publics ont prolongé la période couverte par l'appel à concurrence du 1er juillet 2018 au 31 décembre 2018. L'UNMI maintient donc son offre actuelle jusqu'à cette date.

*« Proxime Santé s'inscrit dans l'un des trois axes de notre plan stratégique Agile 2020, à savoir le soutien aux populations en difficultés, aux côtés du développement de l'offre de prévoyance au service des mutuelles et de la diversification des canaux de distribution. »* souligne Loredana Maïer. *« En s'appuyant sur notre expérience et le savoir faire d'APRIA comme gestionnaire, l'UNMI se positionnera donc naturellement en 2019, en son nom propre, lors du renouvellement du dispositif ».*

*\* APRIA R.S.A. (Réunion des Sociétés d'Assurances), opérateur global de services en assurance, capitalise une expérience de 50 ans en gestion d'assurance santé. Elle propose aux acteurs du monde de l'assurance (assureurs, mutuelles, institutions de prévoyance, courtiers gestionnaires...) des solutions sur-mesure afin de répondre parfaitement à leurs besoins spécifiques.*



L'avenir est affaire de Prévoyance

---

## L'UNMI, le partenaire indépendant à l'écoute, au service et aux côtés des mutuelles.

L'UNMI, l'Union Nationale Mutualiste Interprofessionnelle, est une union de mutuelles à but non lucratif. Elle rassemble aujourd'hui **80 adhérents qui protègent plus de 10 millions de personnes.**

Elle met son expertise au service des mutuelles pour innover et compléter leur offre par des solutions de prévoyance, d'épargne et de dépendance conçues sur mesure.

A l'écoute des mutuelles, elle s'affirme ainsi comme un **acteur majeur de l'économie sociale et du monde mutualiste.**

UNMI - Union Nationale Mutualiste Interprofessionnelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité immatriculée sous le SIREN 784718207 - Siège social 50 avenue Daumesnil 75012 PARIS - [www.unmi.eu](http://www.unmi.eu)

---

### Contact presse :

Marie-Laure Molko - Tél : 01 76 41 00 32 / 06 70 16 45 15 - **E-mail : [marie-laure.molko@taly.eu](mailto:marie-laure.molko@taly.eu)**

